

Renouvellement de la Commission des Para Athlètes Français du CPSF : 13 membres élus pour un mandat de 4 ans

Communiqué de presse

Vendredi 3 octobre 2025

Ce mardi 30 septembre, pour la deuxième fois de l'histoire du CPSF, 13 athlètes ont été élus pour un mandat de quatre ans (une paralympiade) pour siéger au sein de la Commission des Para Athlètes Français (CPAF). Voix des athlètes au sein du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), cette Commission porte la voix des para athlètes et accompagne le CPSF dans sa démarche de développement des parasports.

Composition de la Commission

13 athlètes ou anciens athlètes dont :

Deux athlètes issus des fédérations spécifiques, les fédérations françaises du Sport Adapté (FFSA) et Handisport (FFH), ont été désignés membres de droit :

- Marie BOCHET (para ski alpin)
- Julie PESNEL (para tennis de table adapté)

Dix athlètes issus disciplines paralympiques d'été et d'hiver :

- Gaëlle EDON (para tir)
- Trésor GAUTIER MAKUNDA (para athlétisme)
- Alexis HANQUINQUANT (para triathlon)
- Nantenin KEITA (para athlétisme)
- Maxime MONTAGGIONI (para snowboard)
- Marie PATOUILLET (para cyclisme)
- Mathieu THOMAS (para badminton)
- Thomas WALGRAEF (boccia)
- Cléo BLANC (para biathlon)
- Benjamin PILLERAULT (volley-assis)

Un athlète issu des disciplines non paralympiques :

- Clément RICHARD (para ski nordique adapté)

Un 14ème athlète issu de la Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN) du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) complétera prochainement la Commission. L'objectif du CPSF est ainsi de faire le lien et de favoriser les collaborations entre sa commission et la CAHN.

“Félicitations aux athlètes élus ! Leur engagement est essentiel pour faire vivre une gouvernance plus participative, plus représentative et plus proche des réalités des para athlètes. Cette commission leur donne un espace de dialogue et d'échange et leur permettra de formuler des recommandations adaptées au travers de leur point de vue d'athlète.” indique Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

Une Commission pour faire entendre la voix et les besoins des athlètes



Composée d'athlètes ou anciens athlètes issus de fédérations paralympiques d'été et d'hiver et de fédérations non paralympiques membres du CPSF, la Commission des athlètes joue un rôle de porte-voix auprès des instances décisionnaire du comité paralympique. Elle peut s'auto-saisir ou être saisie lors des prises de décision de l'institution, afin d'apporter un regard juste et éclairé d'athlètes sur l'évolution du mouvement.

La dernière Commission a notamment permis d'établir une feuille de route avec des axes de travail sur les statuts des guides et assistants des para athlètes.

Ses objectifs

- Formuler des recommandations sur des sujets qui concernent la vie des sportifs en situation de handicap
- Représenter les athlètes au sein de la gouvernance
- Se saisir ou être saisi de toute thématique en lien avec les sportifs
- Participer aux travaux en lien avec la vie des sportifs de haut niveau conduits par les partenaires institutionnels du CPSF

La Commission se veut à l'image du CPSF : paritaire, inclusive et représentative de la diversité du mouvement. Elle rassemble des membres aux profils variés, issus de disciplines paralympiques et non paralympiques, afin de mieux faire rayonner la richesse du para sport et de répondre aux spécificités des sportifs en situation de handicap.

Prochaines étapes (courant octobre) :

- Première réunion de travail et élection de la coprésidence paritaire de la Commission
- Nomination du 14e membre issu du mouvement olympique

Rappel du processus électoral

L'ensemble des fédérations délégataires (paralympiques et non paralympiques) ont été sollicitées afin de nommer un ou plusieurs athlètes¹ et ainsi former le corps électoral. Un appel à candidatures pour siéger au sein de la Commission a ensuite été envoyé à ces mêmes athlètes. À l'issue d'un webinaire de présentation des candidats, une élection sous format digital s'est tenue.

Liens utiles :

- [Fédération Française de Badminton](#)
- [Fédération Française Handisport](#)
- [Fédération Française du Sport Adapté](#)
- [Fédération Française de Tir](#)
- [Fédération Française de Triathlon](#)
- [Fédération Française de Volley](#)

Contact presse - medias@france-paralympique.fr

Julie Ageron – Directrice de la communication – 06 99 18 39 31

Lila Rouillé – Chargée des relations presse - 06 52 61 18 82



@franceparalympique @FFHandisport @franceparalympique Comité Olympique et Sportif Français Comité Paralympique et Sportif Français

